



Cette année, des changements ont été apportés dans la structure de notre Association. En effet, suite à notre **Assemblée générale annuelle (AGA)** du 23 mars 2019, il a été voté par les membres que les conditions pour devenir membre de LAMRAC ont été modifiées.

À compter du 24 mars 2019, il est possible de devenir membre de LAMRAC, soit comme membre donateur, soit comme membre régulier à l'Infolettre.

Toute personne qui contribue financièrement à la mission de notre organisme pour un montant de 35\$ et plus se verra remettre un reçu de charité aux fins d'impôt. Ce don, en plus de contribuer de façon tangible à nos actions de conservation, de mise en valeur et d'éducation, permet au membre donateur de participer activement à la vie associative de l'organisme par un droit de vote en AGA.

De plus, le membre donateur, s'il le désire, est inscrit à notre infolettre.

Les entreprises qui soutiennent LAMRAC avec un don de 150\$ et les organismes à but non lucratif avec un don de 50\$ pourront afficher leur logo dans la section « partenaires » de notre site internet.

Les personnes n'ayant pas la possibilité de soutenir financièrement notre mission en étant membre donateur peuvent dorénavant appuyer moralement notre Association en s'inscrivant à notre Infolettre.

Les personnes inscrites deviennent, si elles le désirent, membres réguliers de l'Association, sans droit de vote, mais sont informées de façon prioritaire de toute activité organisée par l'organisme. C'est là une manière simple d'ajouter votre voix à celle de tous les amoureux du Marais qui appuient sa mission de protection, de mise en valeur et d'éducation.

Si vous ne recevez pas notre Infolettre, visitez notre site internet et ajoutez votre courriel dans l'espace « Recevez notre Infolettre ».

En donnant votre appui à LAMRAC, comme membre donateur ou comme membre régulier inscrit à l'Infolettre vous signifiez concrètement votre attachement et votre soutien pour la protection de ce merveilleux territoire naturel qui fait la fierté de notre Ville et de notre région.

Merci de nous renouveler votre confiance.

Laura Dénommée Patriganni,
Directrice générale LAMRAC